

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-350/SG/AI fixant les listes de candidats aux élections partielles à la Chambre des. Députés du 14 mars 1971

n° 71-350/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
3 mars 1971

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1971

Date du numéro
10 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

Pour l'élection partielle à la Chambre des Députés, scrutin du 14 mars 1971, les listes suivantes ont été définitivement enregistrées pour les circonscriptions indiquées ci-dessous. CIRCONSCRIPTION UNIQUE DE TADJOURAH ET OBOCK Liste pour le Progrès et la Défense des intérêts du T.F.AL MM. Ali Aref Bourhan, Mohamed Kamil Mohamed, Omar Mohamed Bourhan, Chehem Daoud Chehem, Abdoukader Moussa Ali, Mohamed Ali Gadilleh, Dilleita Mohamed Moussa, Hassar Mohamed Kamil, Mohamed Houmed Sultan, Abdallah Ali Mohamed med, Youssef Ali Youssef. CIRCONSCRIPTION UNIQUE D'ALI-SABIEH Liste d'Union pour l'évolution et le progrès du T.F.AI. MM. Moussa Arreh Abane, Djama Djilal Diama Moussa Bourale Robleh. Liste d'Association d'Assajog et de Pininjog MM. Mohamed Ali Chirdon, Osman Itireh Waiss, Mohamed Amoud Samatar. Liste d'Union démocratique Issa MM. Omar Farah Itireh, Idriss Farah Abaneh, Djibril Hassan Ravale.